

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ¹	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ²
2014	2014	2021	14/06/2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ³	CLDR 15/02/2023	Nombre de présents	10
	CLDR 9/03/2023		16
	CLDR 21/10/2023		18
	CLDR 27/11/2023		9
	GT sentiers 14/01/2023		8
	GT sentiers 27/04/2023		10
Réflexion sur l'opération de développement rural			

¹ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

² Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

³ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

4 réunions de CLDR ont eu lieu en 2023. Beaucoup de sujets différents ont été abordés durant celles-ci :

- **Analyse de la recevabilité des projets déposés dans le cadre du budget participatif** : trois projets sont présentés à la CLDR. Les objectifs du PCDR dans lesquels s'inscrivent les fiches sont détaillés. Les mesures pour la durabilité des projets sont également expliquées ainsi que les effets des projets sur l'intérêt général. 2 projets sur 3 ont été jugés recevables par la CLDR. Le 3^{ème} projet relevait plus de la gestion communale et ne pouvait être financé par l'appel à projets. Il a néanmoins été décidé de le mettre en œuvre mais sur un délai plus long.
- **Evaluation à mi-parcours de l'ODR** : En matière d'évaluation du PCDR et de sa stratégie, les avis sont assez positifs. Suite au questionnaire, des points à améliorer concernant la vie quotidienne, l'habitat et le travail dans la commune ont été identifiés (entre autres : impulser une culture identitaire, contrôler et densifier l'urbanisation, améliorer l'attractivité pour une clientèle touristique,...). L'anticipation de l'évolution des besoins futures de la population et le déploiement d'une gouvernance incitant l'engagement citoyen sont deux points salués par les répondants.
- **Proposition de nouvelle convention à solliciter – Maison de village de Dochamps** : après quelques discussions sur la localisation du projet, la CLDR approuve la décision de demande de convention pour la fiche projet n°4 du lot 2 concernant l'aménagement du local de rencontre à Dochamps.
- **Co-construction de la charte des logements intergénérationnels** : Cinq logements sont en cours de construction. Les membres de la CLDR ont d'ailleurs eu l'occasion de visiter l'avancement des travaux lors d'une réunion. Il y en aura trois pour les personnes âgées et deux pour de jeunes couples. Plusieurs questions sont à régler concernant le fonctionnement du logement ainsi que les critères de sélection des futurs locataires. La CLDR a travaillé par groupe pour déterminer les critères de sélection (critères qui ressortent : ne pas toucher un revenu locatif, accepter les PMR dans les logements, être domicilié dans la commune ou y avoir des attaches familiales,...) ainsi que des règles

	<p>de bon voisinage (organiser des réunions obligatoires tous les six mois, respecter les espaces communs,...).</p> <p>Les membres ont aussi pu inaugurer la traversée de Manhay, première convention terminée dans le cadre du PCDR.</p> <p><u>Deux GT sentiers ont eu lieu :</u></p> <p>Le premier a été organisé pour vérifier sur le terrain la possibilité de rouvrir certains chemins partant du Moulin de Lafosse vers les villages environnants. La réunion a eu lieu sur le terrain pour constater les aménagements à réaliser afin de pouvoir rouvrir ces chemins. Plusieurs aménagements pourraient être réalisés : clôturer un chemin pour en préserver l'assiette, retracer certains chemins disparus, drainer, construire un pont, des caillebotis, refaire le balisage,... Suite à cette visite de terrain, il paraît pertinent de mener une réflexion globale sur tous les endroits du territoire communal où il serait opportun de rouvrir d'anciens chemins.</p>
Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	2.4
Intitulé du projet	Aménagement du local de rencontre à Dochamps
Priorité du projet	Lot 2 bascule en lot 1
Calendrier d'exécution	Introduction demande de convention faisabilité septembre 2024

Modification de la liste des membres de la CLDR

Huit membres se sont portés candidats pour rejoindre la CLDR : Elise MOUTON et Christine TOFFOLI, Lucie ANTONIOL, Yoann BERENDS et Arthur BERTRAND, GUBBELS Jean-Marie, QUETIN Marc, DUMONT Lutgarde
Alors que 6 membres quittent la CLDR : Nicolas ANDRE, Marielle CONRAD, Franca ETIENNE, Michel LESENFANTS, Marc POTTIER et Muriel VOGELSANG